



DECOUVERTE DU CANYONISME

ETUDE DES POSSIBILITES EN FONCTION DE LA DEFICIENCE

I. DESCRIPTION DE LA DEFICIENCE

Muet :

Une personne muette n'a pas ou plus l'usage de la parole mais peut entendre.

A. Compétences mobilisables / Il peut :

- Motricité et psychomotricité.
- Capacité à l'observation et à l'attention.
- Ecouter.
- Se déplacer.

B. Compétences non mobilisables / Il ne peut pas :

- Communiquer par la parole.

C. Limites :

- La communication.

D. Points de vigilance :

- Attention public susceptible. Valoriser les efforts. Ne pas crier.
- Attention : protéger ou éviter les appareillages en milieu aquatique.



E. Adaptations :

1. De la technique
 - Sifflet et code convenu pour utilisation dans le sens muet->encadrant.
2. De la pédagogie
 - Rester en visu.
3. De la communication
 - Communication visuelle uniquement dans le sens initié -> encadrant.
 - Proximité physique pour les progressions techniques.

II. PROJET ENVISAGEABLE

A. Pour une séance

- Pratique de découverte

B. Pour plusieurs séances ou une pratique en club

- Sorties régulières en club possibles.
- Stage fédéral adapté.

III. DESCRIPTION DU CANYON IDEAL

Tout type de canyon.

Il faut seulement que la topographie du canyon permette au cadre de rester toujours à vue de la personne pour communiquer.

